

LE PÉPÈRE PEINARD



N°11

BIEN DES RETRAITÉS-SUD RAIL DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE - 4^{ÈME} TRIMESTRE 2016

PARTAGER LES RICHESSES IL LE FAUT ET C'EST POSSIBLE !



Sud
Rail

Syndicat SUD Rail de la région de Nantes
Section des retraité-e-s

27, Bd de Stalingrad - 44041 NANTES cedex 01

☎ 02 40 08 19 32 - 📠 02 40 08 17 66 - ✉ sudrail-nantes@wanadoo.fr

Union
syndicale
Solidaires

EDITO

L'Europe a les relents du populisme des années 30. Et pas que l'Europe ! Le reste du monde aussi, les USA viennent d'en montrer le triste exemple. Partout les populations se retrouvent entraînées dans le tourbillon de la haine de l'autre, de la stigmatisation des plus faibles et des minorités, du fanatisme religieux. Rien ne semble avoir été retenu de l'Histoire. Partout et de tous temps, le capitalisme assoit sa domination en comptant sur la division de ses esclaves. Lorsque la démocratie est bonne pour ses affaires, il laisse l'illusion s'installer. Quand il n'en a plus besoin, que la pression est plus forte sur celles et ceux qui lui créent sa richesse, il joue avec l'arme du repli sur soi, de la peur de l'autre, de la religion.

Dans la séquence actuelle, le capitalisme a décidé de reprendre tout ce que des générations de travailleuses et de travailleurs ont obtenu de hautes luttes. A coups de politiques d'austérité, de contre-réformes, de destruction des services publics, de stigmatisations en tous genres, il grignote sur tous les droits. Une telle politique devrait conduire à une révolte massive des laissé.e.s pour compte. Mais hélas, décervelé par les mass-médias, le bon peuple est manipulé et dit amen. « Le chômage, la misère, les reculs sociaux ? Tout ça, c'est la faute des immigré.e.s, des assisté.e.s, des fonctionnaires, des religions pas de chez nous...! Et puis il y a tous ces dangers... l'islam, les migrant.e.s, les marginaux... ». Ça alimente le fond de commerce des professionnels de la peur et de la haine. Avec succès car ils s'installent un peu partout au pouvoir sans que cela améliore le quotidien des pauvres bougres qui leur font une confiance aveugle (les riches eux, par contre, ça va de mieux en mieux).

En France, élections présidentielles obligent, nous allons boire ces outrances jusqu'à la lie. Le FN donnera le la et les autres partis battront la mesure. Et pendant ce temps-là, les salaires, les pensions, les conditions de travail, le partage du travail, les services publics, la protection de l'environnement... tout ça passera à la trappe. L'avenir de toute une génération est tournée vers le déclin. Il est primordial de réagir face à cette minorité de dominants de plus en plus cyniques !

Redonner de la voix aux mouvements sociaux

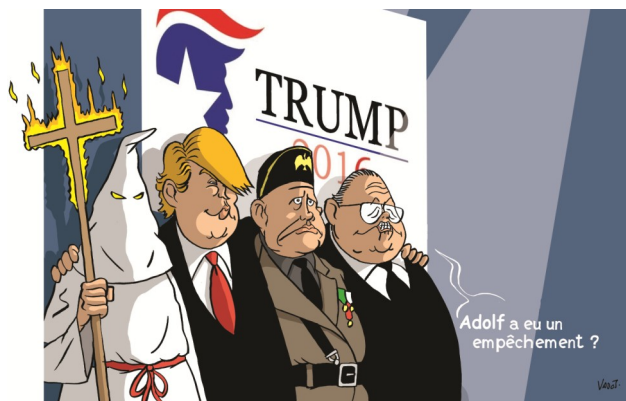
Pourtant, en France comme ailleurs, tou.te.s ne baissent pas les bras. Des luttes existent, celles contre la loi Travail ou celle contre le bétonnage de Notre Dame des Landes par exemple, et elles peuvent être massives. A cette occasion, des convergences entre des secteurs de luttes différents ont eu lieu.

Mais pour faire avancer nos revendications et nos luttes, il faut qu'elles restent visibles, y compris en période d'élections. Il ne faut pas s'en remettre à un homme ou une femme providentiel.le, ou à leurs partis. Les Grecs ont cru en Syriza et ont vite compris qu'il valait mieux autogérer leurs combats et leur vie. En Espagne, Podemos a accédé à la tête de grandes villes comme Barcelone où cette organisation a commencé par s'opposer, entre autres, aux traminot.e.s en grève.

Si nous voulons que nos revendications continuent à être portées, ici ou ailleurs dans le monde, les organisations syndicales de lutte, telles que Solidaires et les associations de luttes doivent s'unir et occuper le terrain. Nous avons un projet de transformation sociale, alternatif au capitalisme. Nous devons l'affirmer haut et fort, le porter de façon autonome dans le respect de la Charte d'Amiens. Nous devons, pour reprendre l'expression, de Solidaires Etudiant.e.s, « *...revivifier l'intérêt pour les pratiques de luttes collectives, affirmer leur légitimité, dans la continuité du mouvement social contre la loi travail qui a vu naître une nouvelle génération de contestataires et de ne pas laisser notre défaite asseoir le syndicalisme d'accompagnement comme seule institution légitime de « défense » des droits des travailleurs et des travailleuses* ».

« ...le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste »

Charte d'Amiens -1906



AGENDA

1er décembre 2016

Repas de fin d'année de la Liaison Nationale des Retraités à St Denis.

11 décembre 2016

Fêtes enfantines du CE

14 décembre 2016

Réunion de la section des retraité.e.s SUD-Rail à Nantes - à 10h.

16 décembre

Assemblée Générale statutaire de Solidaires 44 à la Manu à Nantes - de 8h30 à 17h

Autres rendez-vous, selon l'actualité revendicative.

La Guerre Sociale

PARLIAMENT DE MEXIQUE
ABONNEMENTS : 10€ - 20€ - 30€ - 40€ - 50€ - 60€ - 70€ - 80€ - 90€ - 100€
REDACTEUR EN CHEF : GUSTAVE HERVÉ
118 - Rue Massolour - 93000 - St-Denis
TÉLÉPHONE : 01 48 38 11 88 - FAX : 01 48 38 11 89
E-MAIL : gs@lgs.org - www.lgs.org

La Répression continue

On perquisitionne ! On arrête ! On poursuit !

Les bons Bougres s'en foutent

Sommaire

Edito	Page 2
Retraité-e-s	Page 3
Retraité-e-s	Page 4
Du côté des actifs	Page 5
Du côté des actifs	Page 6
Femmes	Page 7
Répression	Page 8
Antiracisme	Page 9
NDDL	Page 10
Vite fait sur le zinc	Page 11
Culture	Page 12



RÉSEAU SYNDICAL
INTERNATIONAL
DE SOLIDARITÉ
ET DE LUTTES



Les retraité.e.s ne baissent pas les bras !



Raimbourg (PS) et Sophie Errante (Socialiste, écologiste et républicain), ou plutôt des accusés de réception, en fait, sans prise en compte des problèmes des retraité.e.s.

Dans son intervention, François, pour l'UDIRS 44, a fait le lien entre la mobilisation des retraité.e.s et celle des opposant.e.s à la Loi « *Travail* ! » et rappelé notre solidarité avec les actifs et les jeunes. Il a fustigé les discours de nos gouvernants qui opposent pauvreté monétaire - ce que nous touchons chaque mois - à pauvreté subjective - en intégrant le logement que plusieurs d'entre nous ont acquis durant leur vie de travail - ou encore la remise en cause par la Cour des Comptes du cumul pensions / réversion pour celles et ceux d'entre nous qui ont eu le malheur de perdre leur conjoint. Enfin, il a dénoncé le cynisme de la Ministre de la Santé qui s'est félicitée de l'excédent de 1,6 milliard d'euros pour l'Assurance Vieillesse en 2017, en se gardant bien de dire que c'est sur notre dos que cet excédent se fait, en cumulant notamment les différentes contre-réformes avec le recul de l'âge de la retraite et les fameuses décotes qui pénalisent si lourdement les femmes.

Le 29 septembre dernier, 400 retraité.e.s ont manifesté dans les rues de Nantes, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, hormis la CFDT et l'UNSA. Ce rassemblement a eu lieu dans le cadre de la journée nationale d'action pour la revalorisation des retraites et pensions.

Auparavant, les syndicats avaient interpellé par écrit les députés de Loire-Atlantique. Ils n'ont reçu que trois réponses de Christophe Priou (LR), Dominique

LA VIE DE LA SECTION

L'agenda nouveau est arrivé !

Les **agendas 2017** sont à votre disposition au local de Nantes ainsi qu'au local du Mans... Au questionnaire qui vous a été expédié (poste et internet) une faible partie de nos adhérents y a répondu : 7 demandes de petits formats, 4 grands formats. A retenir qu'à ce jour 1 seul adhérent déclare ne pas en vouloir.



Réunion de notre section régionale

Le **mercredi 14 décembre** aura lieu la réunion trimestrielle de notre section. Cette réunion se tiendra au local syndical en gare de Nantes à 10h00. L'ordre du jour vous sera prochainement retransmis. Nous en profiterons également pour remettre les agendas 2017 aux participants.



Repas de fin d'année de la Liaison Nationale Retraité.e.s

Le 1^{er} décembre se déroulera le traditionnel repas de fin d'année de notre Liaison Nationale à Saint Denis. Honneur à l'Alsace cette année avec sauerkraut et weißweine. Il y a 4 inscrits pour notre région qui se sont donnés rendez-vous à Paris Montparnasse vers 10h30 (du Mans TGV 8060 : 9h26 PMP 10h28).



Prélèvement automatique

Comme vous l'avez sans doute constaté, la banque a eu un souci technique sur les prélèvements automatiques. Les cotisations d'octobre et de novembre n'ont pu être prélevées dans les temps. Elles ne seront prélevées qu'après le 17 décembre.

Solidarité avec le Burkina Faso Ça avance !

Grâce aux dons de nos adhérents, l'école primaire de Kaoré va pouvoir accueillir ses élèves dans 2 bâtiments en remplacement des pailloles !.. Il ne reste plus que des finitions et l'équipement intérieur pour avoir accès à cette 2^{ème} classe entièrement financée comme la première par les adhérent.e.s SUD-Rail et les syndicats solidaires. A retenir que durant le congrès de la Fédération SUD-Rail à Najac, la tenue d'un stand de solidarité par la Liaison Retraités (voir Lien n°62), a permis de collecter la somme de 480 € !.. Comme nous le précisons dans notre précédent journal, l'objectif est bien la construction de 3 bâtiments dans cette école. Pour atteindre cette dernière étape, cette fois encore nous appelons tous nos adhérent.e.s et sympathisant.e.s à participer financièrement à ces travaux de construction de la 3^{ème} classe*.



* Il est toujours possible de faire un don à l'ordre de l'UFR SUD-Rail (au dos du chèque « *solidarité Burkina* ») à adresser à **Fédération SUD-Rail - Liaison Nationale Retraité.e.s - 17, Boulevard de la Libération - 93200 St Denis.**



CONGRÈS SUD-RAIL À NAJAC (12)

Aux côtés des actifs de notre région, notre section retraité.e.s était présente au 7^{ème} congrès de la fédération SUD Rail qui se déroulait, cette fois dans l'Aveyron, une très belle région, par un temps splendide ! Avec la participation d'environ 350 militant.e.s, dans une très bonne ambiance, cette courte semaine est très vite passée. Avec d'autres retraité.e.s SUD Rail de tout notre territoire nous n'avons pas raté cette occasion de se retrouver entre « anciens » militants ! C'est ainsi que le « retour » de Michel Jaquin nous a bien fait plaisir, tout comme à de nombreux actifs et même de nouveaux militants, qui connaissent déjà ce visage symbolique de SUD Rail !



Charte de fonctionnement de la fédération des syndicats SUD Rail

Comme nous vous l'indiquions dans notre précédent journal, notre syndicat régional devait porter un amendement à la Charte de fonctionnement de la fédération afin que les retraité.e.s puissent adhérer au syndicat régional de leur choix (le texte actuel prévoit que « Les retraités sont organisés soit dans leur dernier syndicat avant la retraite, soit dans celui correspondant à leur résidence »). Cet amendement ne faisait pas l'unanimité au sein même de notre région, certains estimant qu'il y avait un risque de pertes de « moyens » pour le syndicat actuel du retraité ! C'est pourquoi nous n'avons même pas défendu cet amendement au congrès, sans la moindre réaction de nombreux retraité.e.s présent.e.s qui l'avaient pourtant également préconisé ! Peut-être serons-nous appelés à défendre à nouveau cet amendement... dans 3 ans ?



Facilités de circulation internationales

De nouveaux camarades quittent le turbin et rejoignent notre section de retraité.e.s. Ils et elles vont pouvoir enfin profiter de temps libre, notamment pour voyager. Aussi, il nous a semblé utile de rappeler certaines règles d'utilisations des facilités de circulations à la SNCF applicables aux retraité.e.s. Pour tout complément d'informations il est toujours possible de contacter un des militants de l'équipe de la liaison régionale.

Conformément à la réglementation du Groupement FIP, les facilités de circulation internationales ne peuvent être délivrées que si le pensionné ou la pensionnée est rémunéré.e exclusivement par la SNCF. Il ne faut donc pas avoir un revenu salarial en plus de la pension. Pour toute demande de Facilités de Circulation Internationales (carte internationale de réduction ou permis internationaux), il faut

obligatoirement compléter une demande de FCI.

Carte internationale de réduction

La carte internationale de réduction est délivrée sur votre demande par l'Agence Famille Retraités.

Si plusieurs membres de la famille du pensionné désirent voyager simultanément dans des pays étrangers différents, il faut demander une carte individuelle pour chaque ayant droit.

La carte internationale de réduction permet de bénéficier d'une réduction de 50% sur l'achat d'un titre de transport sur les réseaux « FIP » mentionnés au dos.

Une tarification spéciale « FIP LOISIR » peut être accordée sur certaines relations internationales, exclusivement sur présentation de la CIR. Renseignez-vous auprès des gares.

Permis internationaux

Dans les 45 mois qui suivent la cessation de fonctions, il est possible de bénéficier, sous certaines conditions, d'un seul permis international gratuit sur chacun des réseaux indiqués au dos de la carte internationale de réduction (CIR). La demande doit être adressée à l'Agence Famille Retraités au moins 3 semaines avant la date du départ.

Une mesure exceptionnelle de la CPRP aura lieu concernant le rattrapage pour les campagnes doubles des retraité(e)s AFN .

Si vous êtes ancien combattant d'AFN dont la pension a été liquidée avant le 19 octobre 1999, vous pouvez prétendre à une demande de révision de votre pension de retraite au titre de la campagne double en application notamment de l'article 34 du PLFSS 2017 « projet de loi de financement de la sécurité sociale ».

Pour ce faire, vous devez adresser, dès maintenant, votre demande à notre Caisse de Prévoyance et de Retraites du Personnel SNCF. Vous devrez joindre à l'appui de votre courrier une pièce justificative, c'est-à-dire une fiche signalétique des services militaires, demandé auprès des autorités :

★ Armée de l'Air : Bureau central d'incorporation et d'archives de l'Armée de l'Air 01/510 - Base aérienne 102 - BP 8313 - 21083 DIJON Cedex 09

★ Armée de Terre : Centre des archives du Personnel militaire - Caserne Bernadotte - 64023 PAU Cedex

★ Marine : Centre de Traitement de l'Information pour les Ressources Humaines de la Marine (CTIRH) Toulon Lamalgue Marine - BP 413 - 83800 TOULON Naval

Vous devrez indiquer l'identité de la personne concernée, le bureau de recrutement, la classe de recrutement, le numéro de matricule.

À BAS TOUTES LES ARMÉES!



En cas de services aériens, joindre un relevé individuel des services aériens.

En cas de pension militaire, joindre une photocopie du titre de pension militaire précisant les annuités liquidables.

solidarité avec Christophe et Mathieu, cheminots licenciés !

Le mouvement social contre la Loi Travail et les mobilisations de cheminots du printemps ont fait l'objet, tant du Pouvoir que des directions patronales d'une répression farouche. Un recensement des procès, poursuites, sanctions disciplinaires fait apparaître une liste non exhaustive de près de 750 syndicalistes et manifestant.e.s poursuivi.e.s. Parmi eux, plusieurs cheminots ont été poursuivis en justice. Parfois ils ont été relaxés comme un cheminot CGT de Nantes à qui il était reproché d'avoir participé à une manifestation contre la Loi Travail que le préfet avait décidé d'interdire. Parfois ils ont été condamnés à de lourdes sanctions financières comme pour notre camarade Arnaud de la région Paris-Nord.

Dans sa soif de vengeance, la Direction SNCF n'est pas en reste. Des dizaines de cheminot.e.s, SUD-Rail ou CGT font l'objet de poursuites disciplinaires, parfois pour des motifs pour le moins risibles, comme de parler trop fort dans les réunions avec la Direction et de faire peur aux cadres.

Nous avons participé à différentes manifestations et demandes de soutien moral et financier vis à vis d'adhérents et militants ciblés suite au conflit du printemps dernier (Alain à Paris Est, Edouard à Paris Saint Lazare, et Arnaud à Amiens). Les dossiers sont encore en cours mais la SNCF a également engagé fin juin 2016, deux procédures de radiation des cadres (licenciement) à

l'encontre de 2 conducteurs de trains de la région de Strasbourg : Christophe Guyot et Mathieu Relin, pour des faits non avérés survenus pendant qu'ils étaient en grève. Christophe a reçu la notification de sa radiation début octobre et a demandé une grâce de la part du Président Directeur Général de la SNCF, Guillaume PEPY, restée pour le moment sans suite.

Mathieu « bénéficie » pour sa part de la procédure spéciale de radiation car il est représentant du personnel (SUD Rail). Son dossier a été analysé par le Comité d'Entreprise le 25 octobre. L'Inspection du Travail rendra son avis et si celui-ci ne convient pas à la SNCF, la Direction pourra solliciter les services du Ministère pour valider ladite radiation.

Ces procédures injustes et totalement disproportionnées (accusations non avérées, pouvoir disciplinaire qui ne s'applique normalement pas lorsque les agents sont en grève...) s'inscrivent dans un cadre plus large de répression syndicale qui veut paralyser les militants des syndicats de lutte.

Bien loin des polémiques syndicales ou politiques, nous devons unitairement soutenir ces camarades. C'est la vie des hommes et de leur famille qui doivent être prises en compte.

Pétition de soutien en ligne : <https://www.change.org/p/guillaume-pepy-contre-la-radiation-de-la-sncf-de-christophe-et-mathieu>



Les trains fantômes de la SNCF

L'émission Envoyé Spécial évoquait, dernièrement, la question des déshuntages de certains matériels roulants de la SNCF (dont nous avons parlé dans le pépère peinaud n°7). Bien-sûr, la Direction y affirmait qu'elle prenait les mesures pour éradiquer ce problème. Patatras ! Plusieurs cas de déshuntages viennent d'être décelés confirmant que rien n'a été fait par une Direction SNCF qui continue à faire circuler du matériel léger (X73500 et Régiolis)

Entre le 24 octobre et le 9 novembre, plusieurs incidents ont eu lieu, en Auvergne sur la ligne Clermont - Saint Etienne, en Bourgogne sur la ligne Dijon-Vallorbe, en Lorraine sur la ligne Sarreguemines-Sarre Union et le dernier dans notre région sur la ligne Nogent-Le Mans. Si ces incidents n'ont pas eu de

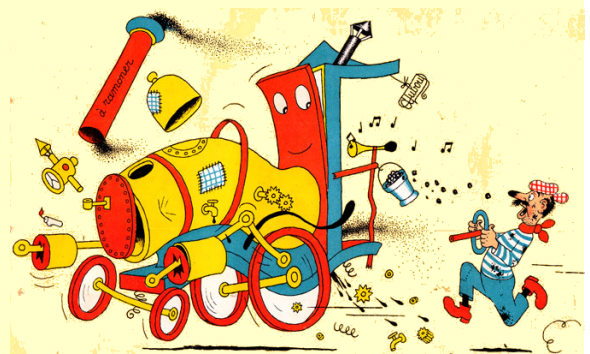
conséquences, des incidents précédents sont la cause d'un déraillement à Sainte Pазanne et, plus grave, d'une collision à un passage à niveau dans le Finistère en 2006. A ce sujet, le 20 octobre dernier, la SNCF a été condamnée à une amende de 200 000 euros et à 125 000 euros de dommages et intérêts pour homicide involontaire, suite au décès de l'automobiliste.

La fédération SUD-Rail n'a cessé de dénoncer l'absence de vraies mesures de sécurité, la Direction se contentant d'une gestion politique du risque calculé en jouant à la roulette russe avec les usagers du rail et de la route.

Du côté des X73500 les modifications techniques n'en sont qu'à l'étude. Pour des raisons stratégiques et économiques, l'entreprise SNCF traîne des pieds et impose aux agents de circuler sur ce type de matériel sur

presque tout le territoire. Le 18 octobre, les juges prud'homaux de Bayonne donnaient raison à trois agents de conduite qui avaient exercé leur droit de retrait suite à des déshuntages de X73500, en janvier 2015. La SNCF avait déjà annoncé faire appel, avant même la réception du délibéré.

Il est temps que la direction de la SNCF cesse cette course aux profits et entende l'expertise des cheminot.e.s qui au quotidien assurent la continuité du service public et alertent sur ces dysfonctionnements.



Alors que les suicides de salariés à la Poste font la une des médias comme l'ont fait ceux de France Télécom, la Direction SNCF continue à nier que la même désespérance frappe les cheminot.e.s. Pourtant 10 salarié.e.s de notre entreprise (SUGE, Equipement, ECT...) se sont donnés la mort cette année, s'ajoutant aux nombreux suicides des dernières années.

La Direction SNCF se contente de parler de risques psychosociaux ou de parler de « qualité de vie au travail », mais refuse de remettre



en cause les réorganisations permanentes, la productivité effrénée et le management par la terreur qui conduisent à de tels drames. C'est bien connu, dans les restructurations, les plus faibles passent facilement par la case pertes et profits.

Même si le lien entre les conditions de travail et la souffrance au travail est évident, le déterminer quand un collègue passe à l'acte doit être une priorité. Reconnaître les faits, en parler

et commencer à se questionner sur les causes et à réfléchir à des solutions, constitueraient incontestablement un progrès dans le monde du travail. Mais la Direction choisit l'omerta et refuse de faire un bilan de sa politique sociale et managériale.

La Direction SNCF doit arrêter de banaliser ces décès au motif d'un prétendu « respect aux familles ». Elle doit laisser les représentants du personnel (notamment en CHSCT) faire leur travail d'enquête et suspendre les réorganisations.

Les Fêtes Infantiles en otages ?

Comme les élu.e.s SUD rail s'y sont engagés depuis plus de 5 ans, les Chèques Cadeaux ont été mis en place pour les enfants des cheminots en remplacement des jouets de Noël ; une solution apportant plus de choix, plus d'équité et plus de moyens pour chaque famille.

En parallèle, SUD Rail œuvre pour que le CER programme des spectacles aux fêtes infantiles partout où cela est possible. Sur certains sites comme au Mans, c'est une association qui assure l'organisation. Ailleurs, comme à Angers, Thouars, La Roche sur Yon, ce sont des bénévoles qui assurent. A Nantes, ce sont plus d'une quinzaine de Sudistes qui accueilleront les enfants au spectacle. Chaque année, SUD Rail y participe à la hauteur de ses moyens.

La CGT dans sa campagne contre les chèques cadeaux, a exercé un chantage : « si les chèques cadeaux sont mis en place, aucun bénévole CGT ne participera à l'organisation des fêtes pour les enfants ». Certains adhérents ont suivi cette consigne, d'autres non. Beaucoup d'ailleurs plébiscitent les chèques cadeaux. Malheureusement, dans ces conditions, certaines fêtes n'auront pas lieu sur certains sites de notre région.

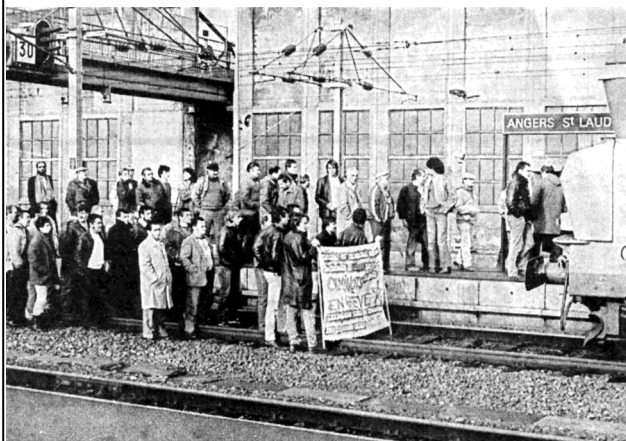
SUD Rail déplore cette situation et dénonce l'attitude de la CGT. **Personne n'a le droit de prendre en otage des enfants**, surtout pour s'opposer à une orientation votée démocratiquement. Mais le syndicat historique veut détruire les fêtes infantiles pour en rejeter la faute aux Organisations Syndicales ayant voté les chèques cadeaux. C'est absurde, minable et inexcusable !

1986/1987... le printemps en hiver !

Il y a 30 ans, le 18 décembre 1986, débutait une des plus grande grève de l'histoire des chemins de fer français. Si les acquis obtenus n'ont pas été mirobolants, c'est le déclenchement de cette grève, son organisation dans de nombreux sites, la mise en place de coordinations en marge des directions syndicales qui auront marqué les esprits. Ce n'est pas si souvent qu'une grève sauvage, sans préavis, prenne une telle ampleur, que l'on puisse en quelques heures, en faisant le tour des chantiers, bloquer complètement une entreprise telle que la SNCF. Cette grève a été formatrice pour toute une génération de jeunes

cheminot.e.s. Elle a permis aux syndiqué.e.s et aux non syndiqué.e.s grévistes de reprendre la parole et de devenir acteurs de la grève face à des directions syndicales qui ne leur demandaient que de suivre les consignes venues « d'en haut ». Ce mouvement et ceux qui ont eu lieu dans d'autres secteurs (Education, Santé...), les réseaux de réflexion qui les ont suivi, ne sont pas étrangers au déclenchement de la grande grève suivante de 1995 et de la création de SUD-Rail et d'autres fédérations de Solidaires.

De nombreux textes ont été écrits sur la grève des cheminot.e.s de l'hiver 86/87 et nous vous recommandons particulièrement la lecture du dernier opus de la revue « Les Utopiques » de Solidaires qui revient largement sur ce grand moment.



Une occupation de voies en gare d'Angers St Laud en 1986.

Pour prendre un peu de temps de réflexions sur le mouvement social, nous vous recommandons de lire et de vous abonner à la revue Les Utopiques, publiée par l'Union syndicale Solidaires. Renseignements auprès des animateurs de la section.

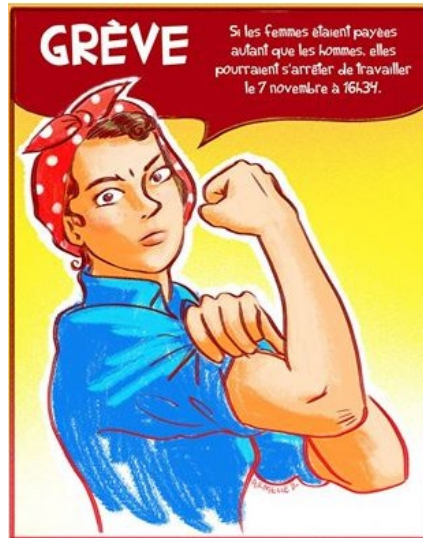
Egalité salariale : pressons le mouvement !



Selon les statistiques de l'Eurostat, les femmes en France sont payées, en moyenne, 15,1% de moins que les hommes. Une association féministe (Les Glorieuses) a calculé qu'à conditions de rémunération égales, l'année de travail des femmes s'achèverait le 07 novembre à 16h34 (et 7 secondes). Les 38,2 jours ouvrés restant représentent la différence de salaire entre les femmes et les hommes. C'est donc une période où les femmes travaillent « bénévolement ».

Ce constat, qui n'est pas propre à la France, a poussé des milliers d'Islandaises à quitter leur lieu de travail à 14h38 le 24 octobre dernier. Ce geste symbolique avait pour vocation de montrer leur mécontentement vis-à-vis des inégalités salariales (14% d'écart salarial en Islande). C'est un signal fort et nous nous joignons à cette protestation.

Le 7 novembre, les femmes ont donc été appelées à se rassembler pour dénoncer cet état de fait. Solidaires a pris toute sa part dans cette mobilisation qui, à défaut



d'être aussi massive qu'en Islande, a permis de médiatiser cette inégalité.

Cet écart de rémunération cache d'autres inégalités. Les femmes font davantage de tâches non payées comme les tâches domestiques. Le chiffre est éloquent puisque les hommes consacrent en moyenne 2 heures par jour pour les tâches domestiques contre 3 heures ½ pour les femmes^(*) Par ailleurs, le calcul des écarts de rémunération ne prend pas en compte le recours au temps partiel qui concerne 30,4% des femmes contre 8% des hommes^(*).

13,795 millions de femmes font partie de la population active en France, soit 48% du total^(*). Elles représentent près de la moitié de cette population active et 52% de la population totale. Et au rythme où cette inégalité se résorbe, elles ne souhaitent pas attendre 170 ans pour atteindre cette parité salariale.

^(*) Source INSEE 2015.

Les violences faites aux femmes sont un des maux de la société encore trop banalisés. En France, on compte 86 000 viols par an dont seulement 1,5% sont condamnés. 216 000 femmes sont victimes de violences conjugales, 122 en sont mortes en 2015.

Par manque de volonté politique, il n'y a pas de loi-cadre contre les violences faites aux femmes. Pourtant, la France a signé et ratifié en 2014 la « Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique » dite Convention d'Istanbul. Cette Convention contenant des dispositions plus favorables que le droit français n'est toujours pas transposée dans le droit national.

Le gouvernement, pliant devant des intégristes religieux, a supprimé les ABCD de l'égalité qui visaient à lutter contre les stéréotypes de sexe à l'école. Il ne pourra y avoir une réelle éducation à l'égalité si l'on ne permet pas au système éducatif de jouer ce rôle.

Sur le lieu de travail, le harcèlement sexuel reste fréquent, allant des blagues graveleuses aux viols (les statistiques évoquent 10 viols ou tentatives par an !). En dénonçant le harcèlement sexuel dont

Stop aux violences faites aux femmes !

elles sont l'objet, les femmes risquent encore trop souvent de perdre leur emploi.

L'homosexualité expose toujours à des violences physiques et verbales dans tous les milieux : public, professionnel, familial, amical, attisé par les discours de haine des intégristes de tous poils. Aucune sensibilisation n'existe dans les entreprises à ce sujet.

Nous vivons dans un pays qui a adopté une loi courageuse de lutte contre le système prostitutionnel et pour l'accompagnement des personnes prostituées mais il n'existe pas de budget pour les aider à sortir du système prostitutionnel.

Nous vivons dans un pays où 4 femmes handicapées sur 5 vivent des violences physiques, psychologiques, institutionnelles, sexuelles, de discrimination professionnelle etc. et où le manque d'accessibilité des établissements de santé, des tribunaux, des lieux de formation ou de loisirs perdure.

En France, l'État consacre 0,05 % de son budget (soit 221,2 millions d'euros) à

l'égalité femmes-hommes. Quant à elles, les violences conjugales reviennent à 2,5 milliards d'euros par an (frais médicaux, de thérapie de justice, police, perte d'emploi, déménagements, etc.). Les subventions accordées aux associations qui hébergent et accompagnent les femmes victimes de violences sont rognées constamment.

Nous sommes dans un pays où les réactionnaires et xénophobes ne se préoccupent des femmes que pour stigmatiser des communautés ethniques ou religieuses. Nous sommes dans un pays qui participe à des conflits qui génèrent tueries, violences sexuelles utilisées comme armes de guerre...

C'est pourquoi, un grand nombre d'associations, organisations syndicales (dont Solidaires) et partis politiques appellent à manifester le 25 novembre dans toute la France. Pour que le pays des "droits de l'Homme devienne aussi celui du droit des Femmes".





Mais que fait la police ?

Depuis plusieurs semaines, des policiers manifestent dans les rues, cagoulés et armés. Ce qui a conduit l'Union syndicale à écrire aux ministres de l'Intérieur et de la justice

« Au vu des images abondamment diffusées ces derniers jours dans les médias, l'Union syndicale Solidaires prend note que [...] il est tout à fait possible d'organiser, sans intervention des forces de l'ordre, des manifestations et des rassemblements non déclarés, avec des participant-es encagoulés et armés.

Nous prenons note que Jean-Marc Falcone, directeur général de la Police Nationale, a précisé ce jour que face à ces actes, il fallait « faire preuve de pédagogie » et non sanctionner.

Ne pouvant imaginer qu'il existerait, aux yeux du gouvernement, une tentation d'appliquer une politique basée sur l'arbitraire, nous vous demandons donc de prendre toutes les mesures afin que soit abandonnées les poursuites dont ont pu être victimes, notamment, des participant-es à la lutte contre la « Loi Travail », à la solidarité avec les réfugié-es ou à la défense de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes ».



UNE CROISSANCE HISTORIQUE DE LA BIO

L'agriculture biologique a la cote en France. Le marché de la Bio a enregistré une progression de l'ordre de 20 % au 1^{er} semestre 2016 comparé à la même période de 2015, déjà très dynamique. L'agriculture biologique enregistre en effet un taux record de consommateurs. D'après le dernier Baromètre Agence BIO / CSA 2015, 89% des Français consomment désormais bio, au moins occasionnellement, alors qu'ils n'étaient encore que 54 % en 2003. 65 % en consomment même régulièrement, c'est-à-dire au moins une fois par mois, contre 37 % en 2003.

21 nouvelles fermes bio chaque jour

De son côté, l'offre continue de s'étoffer pour répondre à cette forte demande. Face à un marché à très fort potentiel, les agriculteurs bio sont de plus en plus nombreux. Plus de 21 nouvelles fermes bio se sont installées chaque jour en France au cours des 6 premiers mois de l'année. D'ici la fin de l'année, l'Agence BIO estime que les terres consacrées au mode de production bio dépasseront la barre des 1,5

million d'hectares, soit plus de 5,8 % de la Surface Agricole Utile (SAU), ce qui reste encore trop peu par rapport aux surfaces agricoles chimiquement traitées.

Alors que jusqu'à présent, cette croissance se nourrissait surtout de la création de fermes, au moment de l'installation, sur des petites structures avec peu d'investissements, en 2016, la donne a changé : contrairement aux années précédentes, les conversions ont supplanté les installations (trois quarts d'installations en 2014 contre un tiers seulement en 2016). Cette explosion des conversions depuis janvier s'explique notamment par le contexte de crise du monde agricole : avec un prix deux fois plus élevé que le lait conventionnel, le lait bio est vu par de nombreux éleveurs comme une planche de salut. Selon une enquête sur la production bio réalisée en Bretagne, « la bio attire par des prix plus rémunérateurs, mais c'est surtout l'arrêt

des traitements chimiques qui motive les producteurs à passer en bio ».

En Pays de la Loire (chiffres 2014), les exploitations agricoles en bio représentaient 5,2% des fermes et 5,5% de la SAU. Mais pour la seule Loire Atlantique, ce sont 13% des fermes et 10,6% de la SAU ce qui en fait un des départements les plus bio de France avec la Drôme. Pourtant, la Loire Atlantique fait partie des deux premiers départements les plus pollués par les pesticides agricoles répandus, en particulier sur le vignoble du Muscadet et les surfaces maraîchères intensives.

L'agriculture biologique est aussi créatrice d'emplois directs. En Loire Atlantique, par exemple, on comptait (en 2014) une moyenne 1,01 ETP (Equivalent Temps Plein) en exploitation biologique pour 0,67 ETP dans les fermes agro-chimiques. Sans compter tous les emplois indirects liés à la transformation et la commercialisation des produits.

Source : Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique



Nantes contre le racisme et les oppressions fascistes



Après un printemps de luttes sociales porteuse d'espoirs, et de complicités, les semaines qui viennent de s'écouler marquent, sur le plan local comme national, un véritable retour à l'ordre raciste et sécuritaire.

Tous les jours, l'Europe forteresse tue. Des milliers de personnes meurent chaque année, à nos frontières, après avoir quitté au péril de leurs vies les guerres, les gouvernements corrompus, ou le désastre économique. En France, la campagne présidentielle démarre sur un ton ouvertement identitaire et autoritaire, avec une omniprésence des discours hostiles aux migrants et aux musulmans vivant en France. En parallèle, le gouvernement socialiste met en scène l'expulsion médiatique du campement de Calais, dispersant des milliers d'exilés sur le territoire, sans véritable solution. D'autres expulsions à coups de matraque continuent, notamment à Paris où des centaines de migrants sont également délogés. Nourris par ce climat politique, les groupes racistes passent à l'acte. Des centres d'accueil pour réfugiés sont incendiés en Isère, en Gironde ou dans l'Essonne.

Sur le plan local, Nantes et ses environs demeurent des terres de lutte et d'accueil, où l'extrême

droite n'est jamais parvenue à s'enraciner.

Pourtant, le contexte récent n'est guère plus réjouissant. Un centre d'accueil pour les personnes migrantes est la cible de tirs d'arme à feu à Saint-Brévin, sur la côte Atlantique. Un an plus tôt, à Nantes, des cocktails molotov étaient envoyés sur des bâtiments occupés par des exilés. Les incendiaires n'ont jamais été retrouvés. L'extrême droite, hégémonique dans les médias, passe désormais à l'acte, et prétend s'emparer de la rue, ou s'infiltrer dans certains mouvements locaux. Ainsi, des dizaines de militants néo-nazis ont paradé à Nantes, au mois de septembre, en marge d'une manifestation. Aujourd'hui, ces individus entendent créer une antenne du GUD - groupuscule néo-fasciste violent, implanté à Lyon et Paris - dans notre ville.

Il n'y a pas de place pour l'extrême droite à Nantes, ni ailleurs.

CALAI'S TOUR OPERATOR



Au printemps dernier, des militants d'extrême droite venus aggraver les manifestants opposés à la loi travail ont été chassés. Actif et retraités SUD Rail soyons unis dans les rassemblements et manifestations contre le racisme et les oppressions fascistes. Le devoir d'aide aux migrants conformément à l'article 14 des déclarations universelle des droits de l'homme : « *Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays* » doit être défendu par tous les adhérent.e.s de notre organisation syndicale.

Contrôle au faciès : la cour de cassation confirme la faute de l'État

L'État vient d'être reconnu responsable pour des contrôles d'identité jugés abusifs. Dans un communiqué publié le 8 novembre, la Cour de cassation écrit : « *Un contrôle d'identité fondé sur des caractéristiques physiques associées à une origine réelle ou supposée, sans aucune justification objective préalable, est discriminatoire : il s'agit d'une faute lourde qui engage la responsabilité de l'État* ». Pour rappel, un contrôle d'identité peut être réalisé en cas de flagrant délit, de risque à l'ordre public ou sur réquisitions du procureur de la République.



L'affaire remonte à 2013. Treize personnes attaquent l'État, estimant avoir fait l'objet d'un contrôle d'identité fondé uniquement sur leur apparence physique, à savoir « *une origine africaine ou nord-africaine réelle ou supposée* ». Après avoir perdu en première instance, les plaignants font appel, soutenus par le Défenseur des droits, Jacques Toubon. En juin 2015, la cour d'appel de Paris donne raison à cinq d'entre eux, condamnant l'État à verser 1500 euros de dommages et intérêts à chacun. L'État se pourvoit en cassation pour les cinq dossiers dans lesquels il est condamné. Les huit autres personnes qui n'ont pas obtenu gain de cause en font autant.

Le 4 octobre 2016, la cour de cassation s'est donc à son tour penchée sur l'affaire. Elle confirme que, lors des décisions en appel, les règles de droit ont été correctement appliquées, notamment la question de la charge de la preuve. La coordination nationale « *Pas Sans Nous* » salue cette décision « *face à*

la multiplication de situations discriminantes et humiliantes, marquées par des contrôles au faciès réguliers (parfois plusieurs fois par jour), souvent accompagnés de palpations, de tutoiement et d'insultes ». Et réaffirme « *la nécessité de repenser les rapports entre habitants et police, notamment par des mesures d'encadrement comme le récépissé de contrôle d'identité* ».

Source : Bastamag

« [...] La police et la gendarmerie – et plus largement tous les corps agissant au nom de l'Etat – ont un devoir d'exemplarité et de justice dans leurs activités. Les populations qui subissent ces contrôles au faciès n'ont pas à être les victimes du malaise actuel au sein des forces de l'ordre. L'Etat doit prendre ses responsabilités, seule attitude en mesure d'ailleurs de renouer des liens apaisés entre les forces de l'ordre et une partie substantielle de la population, bien loin des manipulations de l'extrême-droite dans les mouvements d'humeur en cours ».

Dominique Sopo, président de SOS Racisme



UN FRONT SYNDICAL CONTRE LE PROJET D'AEROPORT

L'Union syndicale Solidaires est engagée depuis le début aux côtés des diverses composantes de la lutte contre le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes. Des militant.e.s d'autres organisations syndicales aussi, mais à titre individuel. La donne commence à changer sous l'impulsion de syndicats CGT très concernés par un projet qui aura pour conséquence la fermeture de l'actuel aéroport de Nantes Atlantique et donc des délocalisations et des suppressions d'emplois. La CGT Vinci et le syndicat CGT AGO (syndicat interpro des salarié.e.s du site aéroportuaire de Nantes) ont rejoint la lutte anti-aéroport. Ainsi, on a pu voir des drapeaux CGT flotter lors du rassemblement annuel de juillet ou à la « *marche des bâtons du 8 octobre dernier* ». Lors des mobilisations contre la loi Travail, des actions communes ont eu lieu avec les « *zadistes* ». Malgré tout, si une majorité de syndiqué.e.s CGT se sont déclarés hostiles à ce projet inutile, les pressions exercées par les partis pro-Vinci, PS et PCF, empêchent une prise de position officielle de la CGT.

La mobilisation contre la Loi Travail a permis des convergences des différents fronts de lutte qui se retrouvaient d'accord pour combattre une société basée sur l'exploitation capitaliste et les rapports marchands.

Aussi a germé l'idée de mettre en place un « *collectif syndical contre l'aéroport et son monde* ». Ce collectif regroupe Solidaires, la CNT, quelques syndicats CGT et des militant.e.s agissant sans mandats de leur structures syndicales.

Les objectifs du collectif sont :

- ★ de faire entendre une voix, issue du monde du travail, opposée à l'aéroport et son monde ;
- ★ d'organiser des actions communes ;
- ★ de se donner des billes pour pousser ses structures à prendre position contre l'aéroport en respectant les fonctionnements des différentes structures syndicales.

Concrètement, il s'agit d'informer les salari.e.s, en particulier du Sud Loire, des conséquences qu'aura la fermeture de Nantes Atlantique et de contrer la désinformation qui est faite sur la question de l'emploi ou celle des occupant.e.s de la ZAD. De faire de la zone industrielle de Nantes Atlantique une nouvelle zone à défendre. De mettre un réseau qui soit réactif en cas d'évacuation de la ZAD et de début des travaux. D'apporter sa part aux actions de résistance, y compris par la grève là où c'est possible. C'est aussi, renouer avec la tradition de lutte historique en Loire Atlantique, l'alliance entre travailleurs et travailleuses de la campagne et de la ville (lors de Mai 68 ou d'autres mouvements, c'est cette solidarité entre paysans et ouvriers qui permirent les grandes avancées sociales).



Un projet contre l'emploi !

Au regard du nombre d'emplois menacés, un nouvel aéroport à NDDL serait même un projet néfaste pour l'emploi. Les annonces des « *pro-aéroport* » ne reposent que sur des promesses.

Les emplois du département 44 sont presque deux fois plus nombreux en nord-Loire qu'en sud-Loire. Un transfert de l'aéroport renforcerait donc ce déséquilibre des emplois entre le Nord et le Sud de la métropole.

25% de la population de l'agglomération nantaise vit aujourd'hui au sud-Loire mais seulement 20% des emplois y sont localisés. Ce déséquilibre Nord-Sud serait fortement aggravé par la fermeture de l'aéroport de Nantes Atlantique, en poussant nombre d'entreprises à s'implanter encore dans le nord-Loire.

Ce sont environ 8300 emplois pour lesquels l'équipement aéroportuaire actuel est un atout en particulier pour le choix de l'implantation d'entreprises internationales (Airbus, Daher ou encore General Electric). C'est un tissu socio-économique de plus de 70

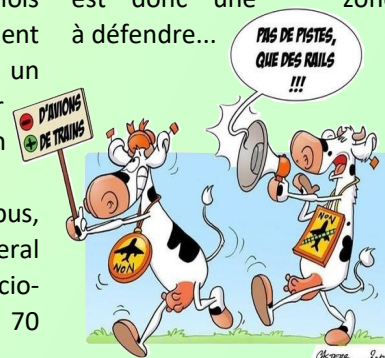
PME menacé de disparition en cas de transfert de l'aéroport à NDDL.

Les salarié.e.s qui occupent des emplois directement transférables (environ 2000) habitent pour près de 70% au sud-Loire.

Leurs déplacements quotidiens s'ajouteraient donc aux « *bouchons* » quotidiens actuels. Et cela contribuerait à dégrader encore leur qualité de vie et leurs conditions de travail.

L'annonce de 3000 emplois pour la durée du chantier représente en réalité 700 emplois annuels pendant 4 ans, mais qui ensuite disparaîtront. Comme dans tout grand chantier de ce type, la majorité des emplois est tenue par de la main-d'œuvre délocalisée. Vinci est champion des contrats précaires.

Pour nous, Nantes Atlantique est donc une zone à défendre...



Le 7 novembre, pour la première fois, le caractère destructeur du projet avait été démontré par le rapporteur public, ainsi que l'existence d'une alternative crédible à Nantes Atlantique... Las, les pressions des politiques et des lobbies ont été plus fortes. La violence d'Etat sera au service des bétonneurs.

La légitimité de notre combat face à la destruction du vivant et à la marchandisation du monde n'est en rien entamée.. Le mouvement anti-aéroport, dans toute sa diversité, réaffirme qu'il ne laissera place à aucun début de travaux ni d'expulsion sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

Les appels à soutien et réactions immédiates et massives, au niveau local, régional et au-delà, restent inchangés en cas de démarrage de chantiers ou de tentative d'expulsion. La résistance sera mise en œuvre avec toute la détermination nécessaire.



Les potentiels candidats à la présidentielle nous bassinent à longueur de journées avec le bon élève Allemand, ses bons résultats économiques et ses finances publiques à l'équilibre. Que rêver de mieux ?

Et pourtant, le taux de pauvreté dépasse celui de la France : 17% Allemagne contre 14% en France (selon l'institut Eurostat). L'indicateur pour mesurer la pauvreté, c'est le seuil de pauvreté. Il est fixé le plus souvent à 60% du revenu médian. On devient pauvre en France en dessous de 935 euros de revenus pour une personne seule et 950 euros en Allemagne.

En Allemagne, les réformes du marché du travail et des retraites ont été engagées dès les années 2000 par le social-démocrate Gerhard Schroeder, le prédécesseur d'Angela Merkel. Et elles se sont faites au prix de très gros sacrifices.

Pour sauver le système de retraites, une baisse continue du niveau des retraites a ainsi été adoptée. Il passera de 48% du salaire net moyen à l'heure actuelle à 44 % en 2030.

Conséquence, aujourd'hui l'Allemagne se retrouve avec les pensions les plus basses par rapport aux salaires de l'UE après l'Irlande. A quoi il faut ajouter que beaucoup de séniors allemands n'ont pratiquement pas pu épargner pour leur pension.

Selon un rapport présenté en avril par une union d'associations d'aide aux démunis, sur les 20 millions de retraités allemands, 3,4 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté. Et ce ne serait qu'un début : le risque de pauvreté est trois fois plus élevé pour les retraités allemands que français, affirme l'OCDE.

La paupérisation d'une partie de la population, bas salaires et retraités en tête, s'accroît. L'Allemagne crée donc de plus en plus de pauvres et sa situation sociale n'est donc en rien un modèle.

Un emploi c'est un droit, un revenu c'est un dû !

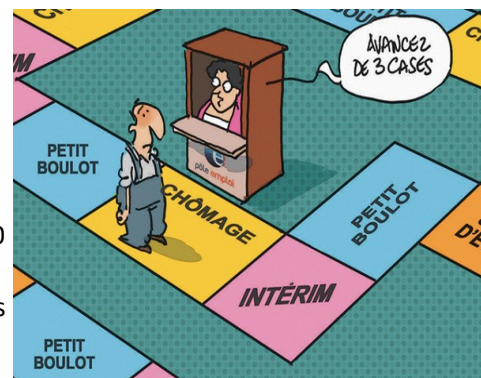
Le chômage ne recule pas, pire l'UNEDIC annonce d'ores et déjà son augmentation pour 2017. Comment s'étonner quand on sait que la seule politique économique à l'œuvre est basée sur l'aide aux entreprises, sans contrepartie et sans obligations. Le C.I.C.E. ce sont des dizaines de milliards de cadeaux au patronat. Ainsi P.S.A. a perçu 80 millions d'euros pour 8000 suppressions d'emplois.

6,5 millions de chômeurs et de chômeuses, dont 5,7 millions pour les seules catégories A, B et C. On assiste à l'explosion de la catégorie B ce qui montre le développement de la précarité, des petits boulots, des petits contrats, des courtes missions, qui sont trop souvent le lot des femmes. Des petits salaires, des revenus insuffisants, c'est plus de pauvreté et de misère. Et ces chiffres ne tiennent pas compte des radiations, des découragés.e.s, des invisibles, de celles et ceux n'ayant aucun droit.

L'échec de la négociation sur l'assurance chômage et le passage en force de la Loi Travail n'arrangeront rien.

Pour la 12^{ème} année consécutive, AC ! l'APEIS, la CGT privés d'emploi et le MNCP organisent, le samedi 3 décembre, la manifestation annuelle **contre le chômage et la précarité, et pour la justice sociale**, qui partira à 15 heures de la place Stalingrad à Paris. L'Union syndicale Solidaires soutient cette initiative et sera présente pour rappeler et revendiquer :

- la réduction du temps de travail,
- la retraite à 60 ans maximum,
- le SMIC à 1700 euros,
- l'indemnisation décente de toutes les formes de chômage,
- une allocation exceptionnelle de 500 euros dite « prime de Noël ».
- l'arrêt des contrôles, des radiations et des trop perçus.



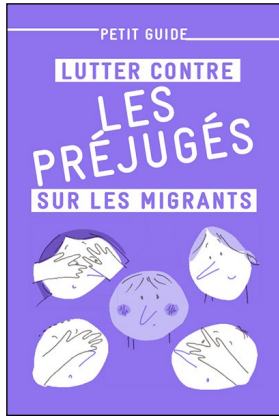
Le CICE nous coûte (très) cher... pour pas grand chose !

13 Milliards en 2016, 15,8 Milliards en 2017, et 30 milliards en tout depuis sa création, c'est ce qu'a coûté le crédit d'impôt compétitivité emploi créé fin 2012 suite au rapport Gallois qui préconisait de baisser le coût du travail pour favoriser la compétitivité des entreprises. L'objectif affiché était aussi de créer 300.000 emplois d'ici 2017 (le Medef y allait même de son million d'emplois !!). Or le dernier rapport rendu par France stratégie (organisme rattaché au ministère) fin septembre, rend plus que perplexe : deux groupes d'études se sont penchés sur les résultats du CICE en termes d'emplois, d'investissement, de marge des entreprises, et d'effet sur les salaires.

Conclusion : les deux groupes sont d'accord sur peu de choses ; le CICE aurait probablement créé ou sauvé de 50.000 à 100.000 emplois pour le premier groupe d'étude et n'a eu aucun effet pour l'autre groupe. De même, pour le premier groupe, le CICE n'aurait pas eu d'impact sur les salaires tandis que le deuxième groupe aurait constaté une augmentation des salaires, faible et sur les hauts salaires (gênant pour le gouvernement, quand c'est une diminution du coût du travail qui est visée !).

Seul accord, le CICE n'a pas eu d'effet sur l'investissement, la recherche développement, les exportations, mais par contre a sensiblement amélioré les marges des entreprises...tout ça a été notamment financé par l'augmentation du taux de TVA en 2014 (passé de 19,6% à 20%) et des coupes budgétaires, donc financé par les particuliers, par un impôt injuste et des sacrifices en terme de services publics !

Petit guide – Lutter contre les préjugés sur les migrants



Avec la troisième édition de ce Petit guide, la collection fête ses 10 ans. Un titre historique et plébiscité par les publics associatifs et scolaires à partager et échanger sans modération.

Ce Petit guide édité par la Cimade – Lutter contre les préjugés sur les migrants - a été mis à jour et entièrement remanié. Il est encore plus accessible, pour jouer avec nos représentations, et susciter curiosité et réflexions. Repensé sur un mode interactif, ce Petit guide laisse la part belle aux données emblématiques et aux illustrations. Un soin particulier a été porté aux sources, récentes et clairement identifiées à chaque fois (Nations-unies, Eurostat, Insee, Banque mondiale).

Ce guide reprend un par un tous les préjugés autour de la question des migrants et effectue un travail de déconstruction de ces derniers, en apportant par une argumentation brève et des chiffres précis, des informations pertinentes.

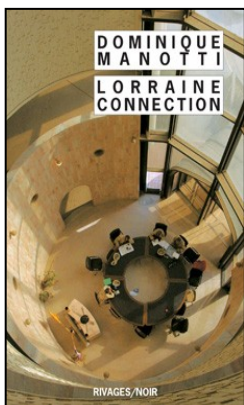
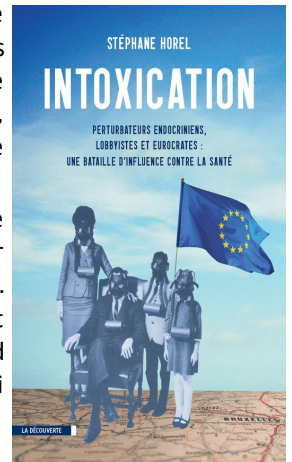
Un Petit guide conçu pour être glissé facilement dans une poche, consulté, partagé et téléchargeable gratuitement sur <http://www.lacimade.org/publication/petit-guide-lutter-contre-les-prejuges-sur-les-migrants/>

INTOXICATION - Perturbateurs endocriniens, lobbyistes et eurocrates : une bataille d'influence contre la santé

C'est l'histoire d'une lutte d'influence qui impacte votre vie, votre petit déjeuner, les testicules de votre fils, le cerveau de votre nièce... En 2009, l'Europe a décidé de réglementer les perturbateurs endocriniens et même d'en interdire certains. Omniprésents, ces produits chimiques se nichent dans les pesticides ou les peintures, les tongs ou le shampoing, les lasagnes et votre organisme. Suspectés de participer à l'augmentation des maladies « modernes » comme l'infertilité, les cancers du sein et de la prostate, le diabète ou l'obésité, ils font partie des plus grands défis de santé publique aujourd'hui. Mais les enjeux économiques sont colossaux et les industriels toujours aux aguets. À Bruxelles, leurs puissants lobbys s'activent dans les coulisses des institutions européennes pour influencer cette décision qui menace leurs affaires.

Après trois ans d'enquête et le dépouillement de milliers de pages de documents confidentiels, Stéphane Horel, journaliste indépendante et documentariste, lève le voile dans ce livre sur ces stratégies employées par les lobbys de la chimie, des pesticides et du plastique et leurs alliés pour court-circuiter la réglementation. Ces documents permettent une incroyable plongée dans l'intimité de la correspondance entre lobbyistes et fonctionnaires de la Commission européenne. En direct de la « bulle bruxelloise » où la complaisance à l'égard de l'industrie semble la norme, cette enquête en forme de thriller raconte aussi le combat de ceux qui résistent à l'influence pour défendre une certaine idée de l'intérêt général et de la démocratie.

Collection Les Cahiers libres - 334 pages - 12€99



Lorraine Connection de Dominique Manotti

À Pondange en Lorraine, l'usine du groupe Daewoo fabrique des tubes cathodiques. C'est la seule source d'emplois dans cette ancienne région sidérurgique complètement sinistrée, alors personne n'est très regardant sur les conditions de travail. Jusqu'au jour où une révolte éclate. L'usine prend feu. Mais cet incendie est-il vraiment accidentel ? Nous sommes à l'automne 1996, et l'usine Daewoo se trouve au cœur d'une bataille stratégique dont l'enjeu n'est autre que le rachat de Thomson, fleuron de l'économie française. Matra allié à Daewoo a remporté le marché, mais Alcatel, rival évincé, ne se laisse pas faire. Et quand une entreprise de cette taille lance la contre-attaque, c'est avec des moyens redoutables. Meurtres, coups fourrés, manipulation, les adversaires qui s'affrontent dans ce Monopoly géant ne reculent évidemment devant rien.

Ce livre est le récit romancé d'une affaire connue dont Manotti explore tous les dessous. Dans une veine thriller à la James Ellroy, elle nous propose une lecture décapante du jeu politico-financier.

Poche Rivages/Noir n°683 - 272 pages - 8,65 €

Moi, Daniel Blake de Ken Loach

Pour la première fois de sa vie, Daniel Blake, un menuisier anglais de 59 ans, est contraint de faire appel à l'aide sociale à la suite de problèmes cardiaques. Mais bien que son médecin lui ait interdit de travailler, il se voit signifier l'obligation d'une recherche d'emploi sous peine de sanction. Au cours de ses rendez-vous réguliers au « job center », Daniel va croiser la route de Katie, mère célibataire de deux enfants qui a été contrainte d'accepter un logement à 450 km de sa ville natale pour ne pas être placée en foyer d'accueil. Pris tous deux dans les filets des aberrations administratives de la Grande-Bretagne d'aujourd'hui, Daniel et Katie vont tenter de s'entraider...

A ne pas rater !.. Ce film confirme bien le mal être au 21ème siècle dans notre société capitaliste que ce soit en Grande Bretagne ou sur notre propre territoire..

Film Réalisé par Ken Loach avec Dave Johns, Hayley Squires - Palme d'Or à Cannes en 2016.



L'équipe de la liaison régionale retraité-e-s
 Pierre Olivier Onno - Dominique Constant - Rémy Florenty
 Gérard Gardelle - Alain Giardina - Yves Lamare - Jean Claude Lemaître
 Yannick Rottié - Jean Claude Surand - Martial Thiébaud

